

Motion

1452

proposant la diffusion du film « Mémoire de la frontière » au cycle d'orientation dans le cadre de l'éducation citoyenne

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève
considérant:

- le rapport 8455-A et le vote par le Grand Conseil le 6 avril 2002 du projet du Conseil d'Etat ouvrant un crédit extraordinaire de fonctionnement au titre de subvention cantonale unique pour la réalisation d'un film consacré au passage de la frontière à Genève durant la Seconde Guerre mondiale ;
- la qualité des journalistes et historiens à l'origine du projet d'une part, la rigueur et l'actualité du film « Mémoire de la frontière » d'autre part ;
- la mise à disposition de tous les enseignants français du film « Shoah » sur initiative de M. Jack Lang et les enseignements pédagogiques qui s'en dégagent ;
- les objectifs d'apprentissage et plan d'étude, histoire et éducation civique, du cycle d'orientation de 1999 ;
- le projet de mise à disposition de chaque établissement scolaire du cycle d'orientation d'un exemplaire du film « Mémoire de la frontière »;
- le rapport sur la motion 1263-A et la proposition de motion 1354 concernant l'obligation de dispenser une éducation citoyenne au cycle d'orientation ;

invite le Conseil d'Etat

- à recommander la diffusion du film « Mémoire de la frontière » et à le mettre à disposition de tous les enseignants d'histoire et de géographie des degrés secondaires qui en feront la demande en vue de sa diffusion dans leurs classes ;
- à inviter le corps enseignant à organiser des débats enrichis de témoignages de personnes ayant vécu cette époque.